



## ATTESTATION

Le 20 juin 2024

Enza Zaden France certifie que les semences que nous commercialisons ne sont en aucune manière irradiées.

Les espèces que nous sélectionnons, sont issues des méthodes classiques d'amélioration des plantes et ne sont pas des organismes génétiquement modifiés.

Cette attestation couvre l'ensemble de nos variétés commercialisées pendant la saison 2024-2025 (du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 Juin 2025).

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. de Saint-Pierre', written over a horizontal line.

**Hervé de Saint-Pierre**  
Directeur Général